



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 octobre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 6 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la 3CS à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	33	Voix délibératives	39
Délégués avec pouvoir	6	Membres présents	34

Titulaires présents : 29 (au point 1) et 33 (à partir du point 2)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BALARAN Jean-Marc (à partir du point 2), BARILLIOT Christine, BORDOLL Christian (pouvoir de MANUEL Christian), BOUSQUET Jean-Louis, CALMELS Thierry (à partir du point 2), CINTAS Jean-Marc (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), COURVEILLE Martine (pouvoir de BOUYSSIE François), DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François (pouvoir de TAGLIAFERRI Rosanne), LEBLOND Nelly, MALATERRE Guy, MERCIER Roland, NORKOWSKI Patrice (à partir du point 2), ORRIT Didier (pouvoir de SOURDIN Anne), RECOULES Vincent, REDO Aline, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme (pouvoir de CARMES Monique), TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain (à partir du point 2), VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 26 (au point 1) et 22 (à partir du point 2)

BALARAN Jean-Marc (au point 1), BARBE Christian, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamila, BOUYSSIE François (pouvoir à COURVEILLE Martine), CALMELS Thierry (au point 1), CARMES Monique (pouvoir à SOULIE Jérôme), CLERGUE Jean-Claude, HAMON Christian, MAFFRE Alain MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir à BORDOLL Christian), MARTY Denis, MILESI Marie, MUNOZ Sonia, NORKOWSKI Patrice (au point 1), PENA Sylviane, PUECH Christian, SAN ANDRES Thierry (pouvoir à CINTAS Jean-Marc), SANCHEZ Marie-Christine, SELAM Fatima, SOURDIN Anne (pouvoir à ORRIT Didier), TAGLIAFERRI Rosanne (pouvoir à KOWALIK Jean-François), TESSON Régis, TROUCHE Alain (au point 1).

Suppléant présent sans voix délibérative : 1

ALQUIER Philippe

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 12/10/2023-3.6 REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR UN AGENT DU SERVICE URBANISME ADS

Le Président informe l'assemblée que le service urbanisme a organisé une réunion des secrétaires de mairies dans le cadre du service ADS. Lors de ce rassemblement des viennoiseries ont été proposées pour partager un moment de convivialité et d'échanges entre secrétaires.

La boulangerie où les viennoiseries ont été commandées n'a pas souhaité être payée par mandat administratif lors du retrait de la marchandise.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le 26/10/2023

ID: 081-200040905-20231012-12102023_3_6-DE

L'agent du service urbanisme, Monsieur l boulangerie. , a donc effectué l'avance des frais en réglant la note de la

Il convient, par conséquent, de lui rembourser la somme de 15.00 €, correspondant au montant total de la commande.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

VALIDE le remboursement des frais à l'agent cité ci-dessus.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents

> Certifié conforme, Le Président Didier SOMEN

S Rue du Gaz B 1400 CARMAUX B

Le secrétaire de séance Jean-Louis BOUSQUET